

<https://www.snetap-fsu.fr/Garde-d-enfants-en-bas-ages-des-agent-es-assurant-la-continuite-du-service.html>



Garde d'enfants en bas-âges des agent.es assurant la continuité du service public

- Les Dossiers - Action sociale -

Date de mise en ligne : mercredi 8 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Par le biais des Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale (SRIAS), un service de crèche est proposé aux agent.es de la Fonction publique devant assurer la continuité du service public.

Pour plus d'informations :

- Contacter le numéro : 07 68 07 53 98, ou adresser un message à crechesprioritaires.people-and-baby.com
La personne jointe à ce numéro ou à cette adresse prendra en compte les besoins des familles et pourra leur proposer une ou plusieurs crèches ouvertes. Le tarif proposé sera un tarif horaire en fonction du quotient familial de la famille.
- [Voir le site internet people-and-baby.com](http://people-and-baby.com)